

Wiltz, le 11 septembre 2024

AVIS

Conformément à l'article 13.8 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public par affichage à la maison communale que la déclaration de cessation d'activités a été présentée au Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (Administration de l'environnement), en vue d'obtenir l'autorisation afférente :

Etablissement/Requérant : IVC Luxembourg s.a.
Objet : cessation d'activités d'un stockage de substances
et mélanges classés
Emplacement : 26, Route de Winseler à Wiltz

La Bourgmestre,



La Secrétaire,

